



CONCOURS DE DECORATIONS PRÉPAREZ-VOUS POUR L'HALLOWEEN!

PRIX DE PARTICIPATION TIRAGE AU HASARD

Pour envoyer vos photos:
stjoseph@mitis.qc.ca



CARREFOUR
jeunesse-emploi
MITIS



En partenariat avec :

Québec

Gratuit

Conférence théâtralisée "La moitié des deux"

Date : 6 novembre 2023 à 19 h

Lieu : 2200 rue Principale (route 132), Saint-Joseph-de-Lepage (Église)

Sujet de la conférence : l'intégration des personnes immigrantes

Objectif : Lutter contre le racisme et la discrimination et promouvoir l'importance de l'égalité entre toutes et tous afin de favoriser la pleine participation, en français, à la vie collective.

Durée : environ 1 h

La conférence théâtralisée fait suite à un processus de documentation effectué dans chaque région du Québec, entre février et juin 2023, auprès de femmes immigrantes. Elle sera présentée par une équipe de deux comédiens professionnels du Théâtre Parminou qui feront vivre au public une expérience haute en couleur et porteuse de sens. Tous et toutes sont bienvenus pour assister à cette conférence. C'est une occasion de vivre un moment rassembleur.

Réservez votre place
au 418 775-6440
non obligatoire



Pour plus d'informations :
Daniel Langlais
Directeur général
1483, boul. Jacques-Cartier
Mont-Joli

Photos et vidéos du 150e



Envoyez-nous vos
photos et vidéos
du 150e

À l'adresse
suivante:
sjdl150e@gmail.com

Certaines photos pourraient être utilisées
dans le cadre d'un album souvenir.

Covoiturage vers Rimouski pour le travail ou les études

Avec l'offre diminuée du Transport adapté et collectif, le TAC, plusieurs personnes auront des difficultés à se rendre à Rimouski pour le travail ou les études.



Si vous êtes en auto-solo et que vous êtes intéressés à faire du covoiturage, remplissez ce sondage ou donnez votre nom à l'agent de vitalisation à l'adresse suivante smcdonald@mitis.qc.ca

Fermé le Lundi 9 octobre
Action de Grâce

16 au 21 octobre
9h30 à 12h00 et 13h00 à 16h00
vendredi 22 octobre
9h30 à 12h00



Nos Partenaires Les fêtes lepageoises



Canadian
Heritage

Patrimoine
canadien



Desjardins
Caisse de Mont-Joli-
Est de La Mitis



SERVICE
AGRICOLE

2000 rue Principale
Saint-Joseph-de-Lepage



Pascal Bérubé
Député de
Matane-Matapédia



Kristina Michaud

Députée d'Argenteau-La Mitis-Matane-Matapédia
Kristina.Michaud@parl.gc.ca



MOLSON COORS

IGA MARCHÉ DESJARDINS
MONT-JOLI

uniprix



FLO
96.5



150 fois Merci!

Modification de la date de la séance du conseil municipal de novembre

mardi 7 novembre à 19h30

Modification des heures de bureau les dates suivantes:

www.municipalite.saint-joseph-de-lepage.qc.ca/

Notes sur l'installation de fosses sceptiques

Pour construire une fosse septique, la municipalité vous demande d'avoir en mains vos documents d'études de caractérisation de site et de plan de conception émis par un professionnel. C'est essentiel pour l'obtention du permis.

Le professionnel doit réaliser les tests de sol sur votre terrain et prendre toutes les mesures nécessaires pour le projet. Les tests de sols doivent être analysés en laboratoire et un choix de système doit être déterminé avant l'obtention du permis.

Dès que vous aurez reçu vos documents, fixez un rendez-vous avec la municipalité pour déposer votre étude de sol et pour faire votre demande de permis.

Il est aussi recommandé de faire des soumissions auprès de plusieurs entrepreneurs avant de faire votre demande de permis.

Le professionnel doit être présent durant la durée des travaux pour attester le travail effectué.

En terminant, le choix d'un vrai professionnel responsable et rigoureux et d'un entrepreneur consciencieux déterminera la qualité de votre installation. Au même titre qu'une fondation de béton ou qu'une toiture, une installation septique bien conçue et bien construite fonctionnera très longtemps!

Assurez-vous d'être bien conseillé, ce n'est pas le moment de sauver quelques dollars. Ainsi, vous éviterez les mauvaises surprises.

Le service d'urbanisme de la municipalité est disponible le lundi après-midi

Pour une demande de permis, 418 775-4171

poste 2400 ou par courriel au stjoseph@mitis.qc.ca ou directement à l'urbaniste Sylvain Martineau au smartineau@mitis.qc.ca

Permis de brûlage obligatoire gratuit

Pour brûler des résidus forestiers à la suite du nettoyage de votre terrain. Disponible au bureau municipal.

Récupération au centre Lepageois

Contenant prévu pour la peinture à l'extérieur du centre



Récupération des piles, cartouches d'encre, stylos et ampoules



Bénévoles pour la biblio

Pour permettre à la bibliothèque d'être ouverte en dehors des heures régulières (soirée et la fin de semaine), nous aurons besoin de bénévoles pour assurer une présence sur le site et aider au niveau de sa gestion,

Pour faire partie des bénévoles: smcdonald@mitis.qc.ca

Écocentre de la Mitis

428 ave. Roger-Marcoux
Mont-Joli

Horaire:
du lundi au vendredi
8:00 à 16:15

Matériaux acceptés

- Matériaux de construction
- Résidus verts
- Appareils électroniques
- Ampoules fluocompacte
- Pneus
- etc.

Détails et règlements

www.ecoregie.ca/collecte/ecocentre-mitis.html

Rappel pour l'enregistrement des médailles

Le propriétaire ou gardien d'un chien doit informer la municipalité dans laquelle ce dernier est enregistré de toutes modifications aux renseignements fournis lors de l'enregistrement.

Advenant que vous n'ayez plus de chien, c'est la responsabilité du propriétaire de nous avertir avant le 31 janvier de chaque année.

Il n'y aura pas de remboursement après la distribution des comptes de taxes.
Au 418-775-4171 poste 2400.



Abonnez-vous

Page du 150e

Horaire de la bibliothèque et du bureau municipal

lundi au jeudi
8:30 - 11:00 et 12:00 - 16:00
Vendredi
8:30 - 12:00

Pour nous joindre:
70, rue de la rivière
Saint-Joseph-de-Lepage
G5H 3N8

Téléphone:
418 775-4171

Fax: 418 775-3004

Prochaines séances du conseil

lundi 2 octobre 19:30

mardi 7 novembre 19:30

Les procès-verbaux sont disponibles sur le site Internet

Octobre							Novembre						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
1	2	C	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	B	12	13	8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21	15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	B	26	27	22	23	24	25	26	27	28
29	30	31					29	30					

- Déchets
- Matières organiques
- Séance du conseil
- Recyclage



SMcD